

La vision stratégique de l'Europe

Ute Blohm-Hieber

Désireuses de réduire les émissions de CO₂, d'améliorer l'efficacité et d'assurer l'indépendance énergétique, les institutions européennes donnent le feu vert au nucléaire.

La politique énergétique que le Conseil européen a approuvée à son Sommet de printemps se fonde sur trois critères: compétitivité, sécurité d'approvisionnement et pérennité.

Ce «triangle magique» offre pour la première fois une référence qui permet d'évaluer toutes les sources d'énergie et, par conséquent, la contribution qu'elles peuvent apporter à la transition vers une économie émettant peu de carbone, c'est-à-dire qui garantisse la croissance tout en maximisant l'efficacité énergétique et en limitant les émissions de CO₂.

Le nucléaire dans la nouvelle politique énergétique européenne

Le nucléaire, c'est un fait, contribue déjà fortement à une énergie émettant peu de carbone, efficace par rapport au coût et dont l'approvisionnement est assuré. Il produit, actuellement, 30% de l'électricité européenne, émet très peu de CO₂ sur l'ensemble du cycle du combustible (comparable à l'énergie éolienne) et est quasi-autochtone, c'est-à-dire qu'il peut s'appuyer sur un cycle du combustible entièrement européen. Enfin, il contribue à stabiliser le prix de l'électricité grâce à un rapport coût d'investissement primaire/coût du combustible favorable.

Le talon d'Achille du nucléaire, cependant, reste l'évacuation des déchets, en particulier de ceux de haute activité et à longue période. Alors qu'il existe des solutions techniques d'évacuation définitive (plusieurs États Membres l'ont montré en utilisant des dépôts situés dans les formations géologiques), très peu d'États européens ont pris la décision politique d'y recourir. Cela donne, hélas, l'impression – fautive – que ces solutions ne sont pas sûres, ce qui rend le public méfiant vis-à-vis du nucléaire.

Cette acceptation joue un rôle important dans la nouvelle politique énergétique que propose la Commission européenne. Le choix de recourir au nucléaire pour produire de l'électricité est laissé à l'appréciation de chaque État Membre. Dans sa stratégie, cependant, la Commission exige que toute réduction de la part du nucléaire soit compensée par le recours à des sources d'énergie émettant peu de carbone de façon à respecter l'objectif global de limitation des émissions.

Les sondages Eurobaromètre le montrent: lorsqu'un État Membre met en œuvre une solution d'évacuation des déchets, l'image qu'a le public du nucléaire s'améliore. Les faits montrent qu'en dialoguant et en communiquant sur les avantages du nucléaire et sur les moyens de réduire les risques, on peut faire mieux accepter cette forme d'énergie par le public.

C'est pourquoi, dans son plan d'action, l'Union européenne aborde à la fois la question des déchets et la nécessité d'objectiver le débat sur le nucléaire. Les éléments clés de cette stratégie sont les suivants:

- ✓ Appui, dans le cadre du septième Programme-cadre pour la recherche, à la recherche-développement, y compris sur la gestion des déchets;
- ✓ Création d'une instance réunissant des représentants de haut niveau de tous les groupes d'intérêt concernés pour dialoguer sur les avantages et les risques du nucléaire.

En outre, l'Union estime qu'il faudrait créer, pour le nucléaire, un cadre juridique européen moderne et approprié garantissant, notamment pour l'évacuation des déchets radioactifs et le déclassé des installations nucléaires en fin de vie, un haut niveau de sûreté. Ce cadre répondrait directement aux aspirations de sûreté que les citoyens européens expriment dans les sondages Eurobaromètre.

Le plan 20/20/20 de l'Union européenne

Le plan 20/20/20 de l'Union se fixe les objectifs suivants :

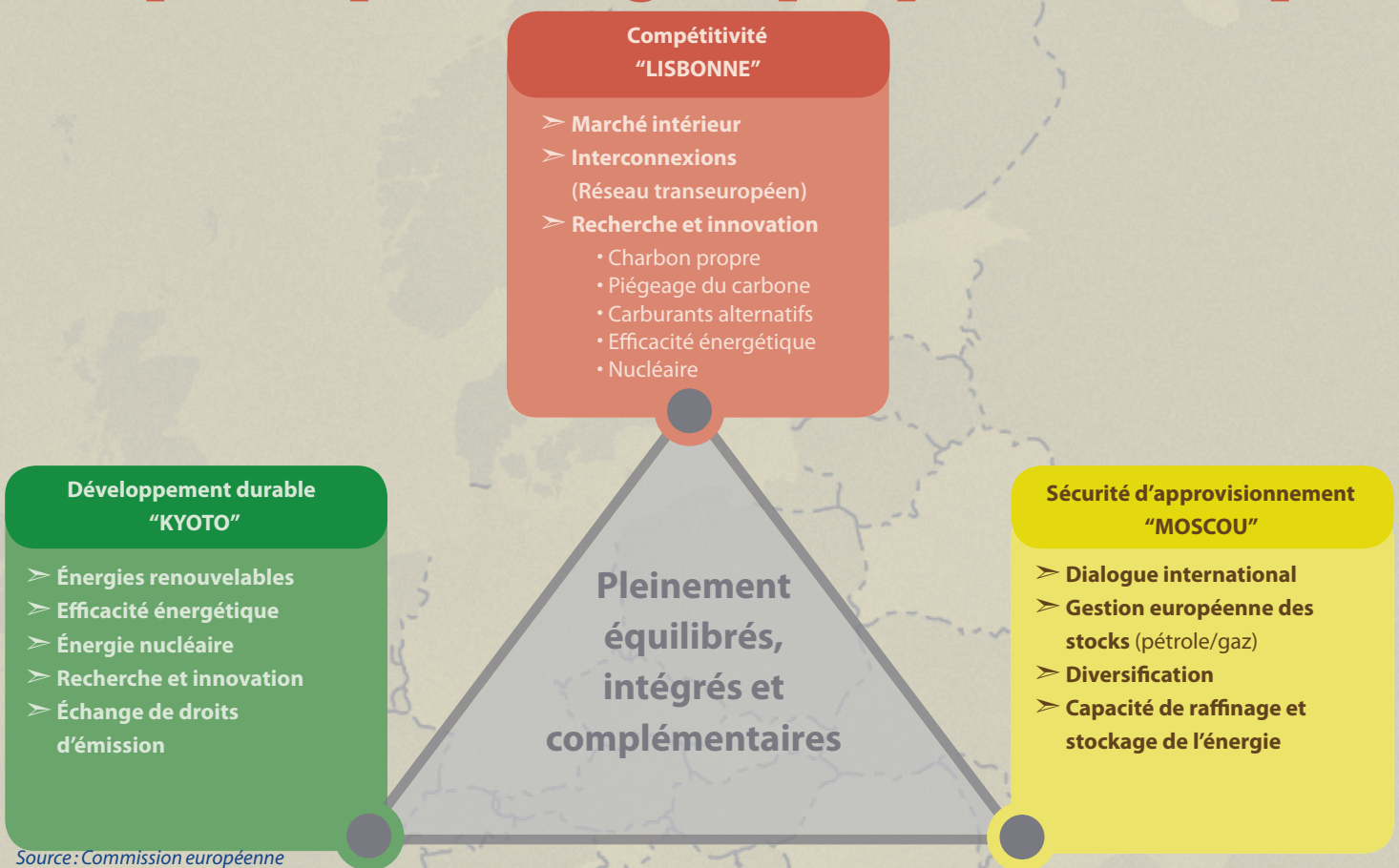
- ✓ Réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre (ou de 30% dans le cadre d'un accord international);
- ✓ 20% de l'énergie provenant de sources renouvelables;
- ✓ Accroissement de 20% de l'efficacité énergétique.

Ces objectifs doivent être atteints d'ici à 2020. L'objectif ultime est de limiter l'augmentation moyenne de la température mondiale à 2°C.

Pour concrétiser cette idée, la Commission prévoit de charger un groupe de spécialistes de la sûreté nucléaire de répondre à ces questions.

L'importance que la Commission accorde à la sûreté nucléaire s'est révélée dans les négociations d'adhésion menées de 2004 à 2007, dont l'un des préalables a été la fermeture des réacteurs de première génération de conception soviétique ou de type Tchernobyl. Cette position n'était pas contradictoire avec une politique énergétique fondée sur la sécurité d'approvisionnement, la pérennité et la viabilité économique, comme beaucoup ont semblé le penser dans les États Membres concernés. Elle visait, en fait, à faire en sorte que le nucléaire puisse continuer d'occuper une place centrale dans cette politique.

Une politique énergétique pour l'Europe



Note : « Lisbonne » renvoie au Programme de Lisbonne de mars 2000, qui vise à faire de l'Union européenne l'économie axée sur le savoir la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010. « Kyoto » renvoie au Protocole de Kyoto de 1997, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre qui provoquent les changements climatiques. « Moscou » renvoie au Dialogue UE/Russie sur l'énergie engagé en 2000.

La volonté qu'a l'Union d'accorder la priorité absolue à l'instauration d'une culture de sûreté dans ses États Membres et de promouvoir l'application de normes comparables dans les organes internationaux devrait également contribuer à apaiser un débat qui, dans certains États Membres, reste malheureusement plus idéologique qu'objectif.

La Commission se félicite de ce que dans 15 des 27 États Membres, on puisse produire de l'électricité au moyen du nucléaire. De nouvelles centrales sont en construction ou prévues en Finlande, en France, en Bulgarie et en Lituanie. Dans sa stratégie, en outre, elle a constamment inclus l'étude pratique de réacteurs de quatrième génération, qui utilisent moins de combustible et produisent moins de déchets. Cette stratégie inclut également l'étude de la fusion nucléaire.

Ce faisant, l'Union européenne pourra rester à l'avant-garde de la recherche mondiale, ce qui a toujours été son cas pour ce qui est de l'énergie nucléaire. Elle s'assurera, également, des perspectives durables d'exportation et d'emploi.

Ce qu'il faut, maintenant, c'est que l'Europe adopte une double démarche. Pour s'assurer une énergie durable, compétitive et garantie, elle doit :

- ✓ favoriser des techniques avancées qui émettent peu de carbone et maintenir la part du nucléaire au moins à son niveau actuel jusqu'en 2020 ;
- ✓ promouvoir l'étude de techniques qui émettent peu de carbone de façon à atteindre, en 2050, l'objectif d'une réduction de 60 à 80% des émissions.

L'industrie a également un important rôle à jouer. Aussi l'Union européenne encourage-t-elle, dans le domaine du nucléaire, toute étude qui accélérerait la mise au point de réacteurs de quatrième génération.

Pour préserver la qualité de vie des européens, nous devons prendre en compte toutes les sources d'énergie qui respectent les critères de la politique 20/20/20. En améliorant notre efficacité et en utilisant des sources qui, comme le nucléaire et les sources d'énergie renouvelables, émettent peu de carbone, nous pourrions atteindre les objectifs de notre politique énergétique. ☼

Ute Blohm-Hieber est chef de l'Unité de l'énergie nucléaire, de la gestion des déchets et du transport de la CE.

Courriel: Ute.Blohm-Hieber@ec.europa.eu

La vieille et la nouvelle

Les Européens, la science et les médias

En matière d'avis sur les articles scientifiques, une étude récente note une scission intéressante entre la vieille et la nouvelle Europe.

Aux fins du sondage Eurobaromètre 2007, des chercheurs ont largement étudié le comportement des Européens pour ce qui est de consulter et d'assimiler les articles scientifiques. Ils ont constaté une importante disparité: les habitants des États Membres qui avaient adhéré avant 2004 s'intéressaient bien plus aux articles scientifiques que ceux des États qui avaient adhéré après. L'écart était impressionnant, 62% des premiers s'y intéressant, contre seulement 38% des seconds. L'intérêt pour la recherche scientifique était particulièrement vif dans les pays nordiques, au Bénélux et en France. La Bulgarie était à l'opposé du spectre, un quart seulement des personnes interrogées s'intéressant à l'actualité scientifique.

Les hommes, les personnes instruites et les cadres étaient les plus intéressés, la différence entre les hommes et les femmes n'étant cependant pas énorme: 60% des hommes s'intéressaient à la science, contre 54% des femmes.

Outre le contenu, les sondeurs se sont également penchés sur les médias utilisés pour diffuser l'information scientifique. C'est la télévision que les gens appréciaient et utilisaient le plus, 47% des Européens déclarant la préférer à tous les autres médias. Suivaient, sur l'échelle de la fiabilité, les journaux, la radio et l'Internet. Les Européens préféraient également recevoir leurs informations de chercheurs plutôt que de journalistes, tout en reconnaissant que les seconds s'y prenaient mieux pour rendre l'information intelligible.

Sans surprise, l'actualité scientifique n'était pas celle la plus suivie. Avec 31% d'intéressés, elle n'arrivait pas en tête. L'actualité du spectacle et des célébrités (35%), de la politique (34%) et de la culture (32%) passait avant. Elle n'arrivait qu'après, cependant, l'actualité sportive, vainqueur toutes catégories avec 40%.

Pour consulter l'intégralité du rapport, voir :

http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_282_fr.pdf

